



COMPTES RENDUS

# DONNÉES 2016

DÉLÉGATION DE RHÔNE-ALPES  
GRENOBLE



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT



# ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



MARC BAIETTO,  
DÉLÉGUÉ DU CNFPT  
DÉLÉGATION DE  
RHÔNE-ALPES GRENOBLE

« 2016 : année très dense pour la  
délégation de Rhône-Alpes Grenoble »

Comme tous les ans depuis 2013, je suis heureux de vous présenter, au nom de la délégation de Rhône-Alpes Grenoble et du Conseil régional d'orientation, le bilan synthétique qui reflète l'activité du CNFPT dans notre région.

Notre activité de formation a poursuivi son augmentation en 2016 avec une hausse de 1,9 % de stagiaires formé.e.s et un nombre croissant de jours de formation (+ 2,3 %).

Notre activité s'est pourtant déroulée dans un contexte mouvementé, avec de nombreux défis :

- baisse de la cotisation à 0,9 % ;
- mise en place du Projet d'Établissement par le président du CNFPT François Deluga pour 2016/2021 ;
- et pour notre délégation, mise en place d'une nouvelle organisation.

Notre engagement dans la modernisation de l'Établissement s'est résolument maintenu afin de garantir une réponse formation adaptée aux attentes des agent.e.s des collectivités et ce, malgré le passage au 0,9 % et la mise en place d'une offre numérique qui vient renouveler et modifier nos pratiques pédagogiques.

Une année dense de par l'engagement des agent.e.s associé.e.s au travail de préparation de la feuille de route définie par le président du CNFPT François Deluga, avec la tenue d'un séminaire inter-délégations à Clermont-Ferrand qui a favorisé l'appropriation des orientations du projet d'établissement ainsi que sa déclinaison opérationnelle pour les équipes dans les structures.

Parallèlement, un travail sur la réorganisation des services ressources et formation s'est poursuivi dans notre délégation, nécessitant là aussi une forte implication des personnels.

Je veux remercier ici les membres du Conseil régional d'orientation qui m'ont accompagné durant cette année et ont partagé avec moi les réflexions sur les évolutions à l'œuvre dans la fonction publique territoriale.

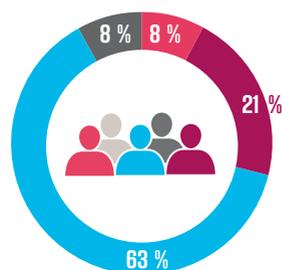
Je vous invite à prendre connaissance de ce bilan, et vous assure à nouveau, de l'engagement total à vos côtés de tous les membres du Conseil régional d'orientation et des agent.e.s de la délégation de Rhône-Alpes Grenoble.

# NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité 2016 de la délégation Rhône-Alpes Grenoble poursuit sa progression.

**42 758**  
STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2016

 **+1,9 %**  
PAR RAPPORT À 2015



Cat A 

 Cat B

Cat C 



Partenariats  
et contrats aidés

Résultat de la mise en œuvre d'une politique très active en faveur de l'égalité des chances et d'un développement professionnel pour tou.te.s, **les agent.e.s de catégorie C ont représenté 63 %** des jours formation stagiaire, soit un effort constant de la formation en faveur de ce public.

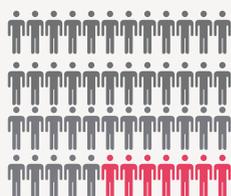
**UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ  
DES CHANCES**



**8 743**  
JOURNÉES FORMATION ORGANISÉES

soit une progression de 2,3 % par rapport à l'année 2015 (8 398 JF), ce qui représente 107 912 JFS\*, soit une progression de 4,1 % par rapport à l'année 2015.

\*JFS : jour formation stagiaire



**629**

INTERVENANT.E.S

Et **105 ORGANISMES  
DE FORMATION** ont dispensé des actions de formation pour la délégation de Rhône-Alpes Grenoble

**10,8 %**

**TAUX D'ABSENTÉISME EN BAISSÉ  
PAR RAPPORT À 2015 (12,1 %)**

Communes 60 %

Départements 13 %

EPCI 17 %

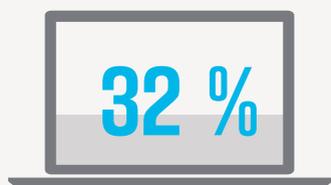
Région 1 %

Autre FPT 6 %

SDIS 3 %

En 2016, un effort de formation qui s'est réparti entre les différents types de collectivités.

## RÉPARTITION DES AGENT.E.S FORMÉ.E.S PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS (EN JFS)



### STAGIAIRES ISSU.E.S DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

- Administrative : 32 %
- Sociale et médicale : 15 %
- Sécurité : 13 %
- Animation et sportive : 5 %
- Culturelle : 3 %

### RÉPARTITION DES AGENT.E.S FORMÉ.E.S PAR FILIÈRE



### REPRÉSENTATION PAR TYPE DE FORMATION DISPENSÉE

✓ 47

#### actions organisées

2 473 stagiaires ont participé à ces journées qui traitent de sujets d'actualité et complètent l'offre de la délégation.

### LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »



1 112

AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



5 518

JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

### FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)



91,9 %  
ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION



3,3 %  
AUTRES DÉLÉGATIONS



4,8 %  
INSTITUTS (INSET - INET)

Répartition des inscriptions stagiaires sur les formations organisées par la délégation de Rhône-Alpes Grenoble, les autres délégations et les instituts.

### ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR TERRITOIRE D'ACTION

# NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'action de la délégation de Rhône-Alpes Grenoble était structurée jusqu'en 2016 par un plan régional de développement (PRD) s'appuyant sur les objectifs définis par le plan national de développement (PND) :

- conforter les missions statutaires du CNFPT et réduire les inégalités d'accès à la formation ;
- contribuer à l'amélioration de la gestion publique locale ;
- développer de nouveaux champs de coopération et d'ingénierie.

**En 2016, la délégation a eu une activité sur les formations obligatoires renforcée du fait de l'actualité pour certains publics.**

## ZOOM SUR LES FORMATIONS À L'ARMEMENT DES POLICIER.ÈRE.S MUNICIPALES

Conformément au décret du 3 août 2007, le CNFPT organise deux types de formation liés à l'usage des armes :

- une formation préalable à l'armement (FPA) pour tout.e agent.e nouvellement armé.e ;
- une formation d'entraînement au maniement des armes (FEA) à raison d'un minimum de deux sessions annuelles pour les agent.e.s désormais doté.e.s en armement.

Le contexte particulier des années 2015 et 2016 a conduit de nombreuses collectivités, accompagnées en cela par des mesures gouvernementales exceptionnelles, à armer les services de police municipale (PM), ce qui s'est traduit pour la délégation de Rhône-Alpes Grenoble par une activité en nette évolution :

FPA	2015	2016
Nombre de sessions	9	29
Nombre de jours	16	89

FEA	2015	2016
Nombre de sessions	186	243
Nombre de jours	93	122

SERVICES DE POLICE MUNICIPALE (PM)	2015	2016
PM armées	78	103
Agent.e.s	352	600



Les dispositions du décret du 28 novembre 2016 impacteront également fortement l'activité du CNFPT avec la mise en œuvre :

- d'une nouvelle FPA de transition (2 jours) pour les agent.e.s passant du revolver au pistolet semi-automatique 9 mm ;
- de la formation obligatoire pour les policier.ère.s

doté.e.s de bâtons (tonfa, matraque télescopique...) qui concernera, en Rhône-Alpes Grenoble, 95 % des effectifs, soit pour la délégation environ 30 sessions à organiser, 500 agent.e.s à former en 2018 et 2019 et dès le 2<sup>e</sup> semestre 2017, la formation des formateur.rice.s dédié.e.s à assurer.

## REGROUPEMENT DES LIEUX DE FORMATION DES POLICIER.ÈRE.S MUNICIPAUX.ALES

Le projet de regroupement sur 4 sites (Créteil, Montpellier, Poitiers et l'INSET de Nancy) vise à rationaliser et mieux organiser l'activité formation des policier.ère.s municipaux.ales en :

- garantissant des formations de qualité sur l'ensemble du territoire ;
- renforçant le niveau de sûreté et de sécurité ;
- améliorant le niveau d'accueil ;
- garantissant des délais de formation plus réduits.

Les futures implantations devraient ainsi permettre :

- des temps de déplacement relativement homogènes ;
- un niveau équivalent d'équipements ;

- une mutualisation du patrimoine existant pour 2 sites (Nancy et Montpellier) ;
- une optimisation des infrastructures.

La répartition des formations sera la suivante :

- quatre futurs sites : formations initiales et formations continues obligatoires (FCO) troncs communs, FPA ;
- délégation de Rhône-Alpes Grenoble : FCO stages de spécialité, FEA et autres formations du sous-domaine police municipale.



[POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LA PAGE DÉDIÉE](#)

## ÉVOLUTION DES FORMATIONS D'INTÉGRATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE B

Deux périodes d'une durée de cinq jours chacune constituent le nouveau dispositif de FIB. La première vise à donner des clés de lecture de l'environnement territorial, à favoriser la réflexion sur les rôles et missions de la du cadre B et sur le besoin de développement de ses compétences.

La deuxième tend à outiller la.le stagiaire en matière de conduite de projets par des apports contextualisés en fondamentaux sur le management, sur la méthodologie de projets et par une étude de cas concrète devant faire l'objet d'une production en sous-groupes.

En 2016, 22 sessions de 10 jours ont été réalisées sur les territoires de Saint-Martin-d'Hères, Annecy, Le Bourget-du-Lac, Valence et Montélimar. Au terme de la formation, les stagiaires disent avoir pris conscience de l'étendue des missions de cadre B et des responsabilités qui en découlent, qu'elle.il.s soient en situation de management ou pas. Elle.il.s apprécient les échanges autour des nouvelles organisations territoriales, et des attentes de leur hiérarchie et des élu.e.s.

De même, concernant le renforcement des compétences en matière de conduite de projets, les stagiaires apprécient les apports et outils de la méthodologie de projet, parfaitement transposables dans leur contexte professionnel. Les exemples pris par les formateur.rice.s, ainsi que l'étude de cas faisant l'objet d'une restitution par sous-groupes sont directement en lien avec les problématiques actuelles rencontrées par les collectivités : fusion de communes, réorganisation de services, modernisation des procédures et des outils via les nouvelles technologies numériques...

Les formateur.rice.s constatent un réel engouement pour le travail partagé inter-filières et une grande qualité dans les travaux restitués le dernier jour par les stagiaires.

On peut donc estimer aujourd'hui que le module management/place et rôle de la du cadre B et celui relatif aux fondamentaux en conduite de projets répondent réellement à une attente des agent.e.s en terme de contenus et modalités formatives.



[POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LA PAGE DÉDIÉE](#)

# NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

## SÉQUENCES DE SENSIBILISATION AU PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION AU PREMIER EMPLOI

---

Au terme des formations d'intégration des catégories B et C, les stagiaires sont amené.e.s à réfléchir à leurs besoins de développement de compétences par un travail guidé en semi-collectif ou individualisé à partir des outils et ressources de formation à leur disposition. Elle.il.s doivent, pour ce faire, actualiser leur fiche de poste, agréger les attentes de l'employeur au regard des projets en cours au sein de la collectivité et intégrer les besoins identifiés lors de

la formation d'intégration, afin d'être en capacité d'établir, en accord avec leur supérieure.hiérarchique, un projet individualisé de parcours de professionnalisation au premier emploi.

Cette démarche permet à l'agent.e d'assurer un continuum de formation que la collectivité pourra revisiter périodiquement en fonction de l'évolution des parcours et des organisations.

## ZOOM SUR LES PRÉPARATIONS CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

---

Le dispositif Préparation concours et examens professionnels représente environ 10 % de l'activité formation de la délégation, soit 745 jours de formation pour l'année 2016.

1 300 stagiaires ont suivi une préparation au concours en 2016, les plus fréquentées étant les préparations au concours de rédacteur.rice, rédacteur.rice principal.e, adjoint.e technique, adjoint.e administratif.ve, attaché.e et auxiliaire de puériculture.

La durée moyenne d'une préparation au concours est de 7,14 jours. Les périodes sont variables, allant de un mois (comme pour adjoint.e technique 1ère classe) à plusieurs mois, avec des intersessions (comme pour le concours d'attaché.e interne).

Les préparations aux concours et examens se structurent en quatre parties complémentaires : les tests d'orientation qui permettent de confirmer le projet, les apports de connaissances en lien avec le concours préparé, la méthodologie, et les entraînements à l'écrit et à l'oral.



**POUR EN SAVOIR PLUS, [CONSULTEZ LA PAGE DÉDIÉE](#)**



---

# FOCUS SUR UNE ACTION ACCOMPAGNEMENT DES CADRES DE VALENCE ROMANS AGGLO ET DE LA VILLE DE VALENCE SUR LEURS PRATIQUES MANAGÉRIALES

**La Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo décide en 2016 d'organiser un parcours de management intégrant la conduite du changement, à destination de tou.te.s les manager.euse.s, quel que soit le niveau d'encadrement.**

Plusieurs objectifs à cet accompagnement des cadres :

- détecter efficacement le niveau de connaissance des cadres ;
- déterminer les besoins en formation ;
- permettre aux cadres d'adopter la bonne posture managériale dans ces systèmes de relations, tant à l'interne qu'à l'externe.

Aux cadres de Valence Romans Agglo ont été associés ceux de la ville de Valence. Cette action s'est déroulée en deux phases :

- une première phase de diagnostic avec trois grandes étapes :
  - réponse à un questionnaire de positionnement individuel,
  - entretiens individuels et collectifs sur un échantillon de cadres,
  - ateliers de management.

Ces journées ont permis de travailler sur un socle de valeurs communes par un processus de dialogue et de réflexion collective pour co-construire les outils et les bonnes pratiques nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire ;

- une deuxième phase consacrée à l'élaboration, à partir de ces travaux, d'un parcours de formations en réponse aux attentes de chacun.e se décomposant en cinq modules de formation :
  - le métier de manager.euse dans une collectivité en évolution (niveau 1 et 2),
  - le management de projets,
  - piloter le changement et manager l'incertitude,
  - appréhender et optimiser la relation cadre élu.e.

Chaque phase a été validée par un comité de pilotage, l'opération arrivera à son terme en septembre 2017.

# NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation accompagne les collectivités sur l'impact des reconfigurations institutionnelles. À ce titre, elle intervient à la demande des collectivités pour le montage d'actions sur mesure à destination des équipes de direction dans le domaine du management d'équipe...

## IMPACT DE LA LOI NOTRE SUR LES ÉQUIPES DE DIRECTION

---

La loi NOTRe impacte profondément le paysage territorial et les collectivités doivent comprendre les enjeux auxquels elles vont devoir faire face au cours des prochaines années et les moyens dont elles disposent pour y répondre.

L'antenne des Deux Savoie a accompagné des collectivités de Savoie sur ces mutations en cours, en organisant deux séminaires pour les encadrant.e.s afin de les épauler dans leur réflexion.

Le déroulement des séminaires a alterné une approche macro (Europe, France, Région) et une approche plus centrée sur l'organisation territoriale de l'espace savoyard (région, plaques métropolitaines, sillon alpin, région chambérienne) afin d'échanger sur la place et le rôle de la commune dans la nouvelle organisation territoriale et les outils à mobiliser pour s'adapter.

## COMPRENDRE ET METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE BIEN-ÊTRE DANS L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DES RÉSIDENT.E.S

---

Cette action, organisée en union de collectivités sur le territoire de l'Ardèche, a favorisé une nouvelle dynamique de travail entre cinq EHPAD\* et la résidence du Val d'Ardèche.

Le dispositif planifié sur deux ans (2015-2016), et élaboré avec l'appui de l'antenne Drôme-Ardèche à partir de la réflexion engagée par les équipes des six établissements, a permis à 180 professionnel.le.s de s'approprier les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de bien-être dans l'accompagnement des résident.e.s, à savoir :

- Comprendre et définir la maltraitance,
- Développer une démarche pour apporter du bien-être aux résident.e.s,
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Mettre du sens, analyser et harmoniser les pratiques de travail au quotidien,
- Définir un projet commun pour améliorer et centrer les pratiques sur la personne (approche individualisée avec mise en place de projets de vie).

\* EPHAD Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.



## La délégation de Rhône-Alpes Grenoble poursuit son effort en direction de la filière sociale, notamment en matière de protection de l'enfance

### JOURNÉE DE CO-FORMATION AVEC LES FAMILLES DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Organisée le 21 janvier 2016 à Saint-Quentin-Fallavier (Nord-Isère), cette journée a été construite sous forme d'une action intra-union entre les Conseils départementaux de l'Isère et de la Loire.

250 participant.e.s se sont regroupé.e.s autour des thématiques suivantes :

- notions de respect des droits fondamentaux des familles, de la place des familles et du pouvoir d'agir,
- transformation sociale,
- repères et échanges sur les évolutions du travail social et sur les perspectives d'interventions associant de façon plus étroite les familles et les parents.

L'environnement socio-économique en profonde mutation (paupérisation de la population, taux de chômage croissant, judiciarisation de la société, difficultés financières des collectivités...) impacte directement le travail social, ses professionnel.le.s et ses pratiques. La rationalisation des dispositifs sociaux conjuguée à un recentrage des méthodes de travail engage le travailleur social à travailler sur les besoins du public concerné. Dans ce contexte, une

dizaine de départements en France, dont l'Isère, ont engagé des réflexions et des travaux visant à mettre en oeuvre une démarche de co-construction des réponses avec l'usager.ère.



### FORMATION EN DIRECTION DES CADRES ASE\*

La loi 2007-293 portant réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007 s'articule autour de trois points :

- une meilleure organisation du signalement,
- le renforcement de la prévention,
- la diversification des modes de prise en charge des enfants.

Avec cette loi, est apparue la nécessité d'accompagner les professionnel.le.s de la protection de l'enfance par la mise en place d'un cycle de formation de 200 heures de formation théorique et de 40 heures de stage pratique à la charge de l'employeur.

La délégation de Rhône-Alpes Grenoble propose, depuis 2014 avec l'INSET d'Angers, le cycle « Cadres en charge de la protection de l'enfance » qui permet aux cadres, à l'issue des six modules de formation pour une durée totale de 34 jours, de se positionner

comme interlocuteur.ice.s des services judiciaires, et de favoriser les articulations entre les différentes institutions. L'imprégnation de connaissances relevant des domaines juridiques, sciences humaines, et du management permet aux cadres concernés d'être plus à même de faire des choix.

Cette formation, déjà suivie par 59 cadres, contribue à leur professionnalisation, à la constitution d'un réseau de cadres ASE et à un travail de proximité renforcé entre les cadres de départements limitrophes, permettant ainsi une cohérence territoriale. En effet, le travail engagé avec une famille sur un territoire pourra être poursuivi sur un autre territoire limitrophe en cas de déménagement de cette dernière.

\*ASE : Aide sociale à l'enfance

# POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



## VOS INTERLOCUTEUR.RICE.S À LA DÉLÉGATION DE RHÔNE-ALPES GRENOBLE

<p><b>Sylvie BIARD</b> Directrice</p>	<p><b>DOMAINE UNIVERSITAIRE</b> 440, rue des Universités CS 50051 38402 SAINT-MARTIN-D'HÈRES Cedex Tél. : 04 76 15 01 00 Fax : 04 76 51 16 05</p> <p>Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de vos interlocuteur.rice.s sur le site Internet <a href="http://www.cnfpt.fr">www.cnfpt.fr</a>, géolocalisé sur <i>Rhône-Alpes Grenoble</i>, rubrique <i>Nous connaître / La délégation régionale</i></p>
<p><b>Anne GROUSELLE</b> Directrice adjointe chargée de la formation</p>	
<p><b>Chafika PATEL</b> Directrice adjointe chargée des ressources</p>	
<p><b>Hélène ANDRETTA</b> Chargée de communication</p>	
<p><b>Véronique BORRET</b> Appui au Pilotage Stratégique Territorial Chargée de mission</p>	
<p><b>Vincent FONTANA</b> Responsable des systèmes d'information et télécommunications</p>	
<p><b>Myriam CHAMOT</b> Responsable de l'antenne des Deux Savoie</p>	<p><b>SAVOIE TECHNOLAC</b> 19, rue du Lac Saint-André 73370 LE BOURGET DU LAC Tél. : 04 79 85 58 95</p>
	<p><b>MAISON DE LA FPT</b> 55, rue du Val Vert-Seynod 74600 ANNECY Tél. : 04 50 33 98 70</p>
<p><b>Robert WOJAS</b> Responsable de l'antenne Drôme-Ardèche</p>	<p><b>MAISON DES COLLECTIVITÉS</b> 250, rue du Toueur 26500 BOURG-LÈS-VALENCE Tél. : 04 75 82 27 20 Fax : 04 75 82 27 29</p>

## 2016 : LES DÉLÉGATIONS SE DOTENT D'UNE DÉMARCHE POUR PORTER LE PROJET DU CNFPT AUPRÈS DES AGENT.E.S ET DES COLLECTIVITÉS

Accompagner les évolutions de l'action publique locale et développer une offre de service de qualité, telles sont les deux nouvelles ambitions du Projet d'Etablissement 2016-2021 qui s'inscrit dans la continuité des objectifs politiques de la période 2010-2015.

Un séminaire organisé à Clermont-Ferrand en mai 2016, réunissant plus de cent agent.e.s, a permis la déclinaison de ce nouveau projet en axes de coopération entre les trois délégations composant l'espace Auvergne-Rhône-Alpes et de définir un plan de travail commun pour la période 2016-2021.

Il a constitué un lieu d'échanges et d'appropriation de la feuille de route entre les équipes des trois délégations pour mettre en oeuvre un projet d'établissement renouvelé :

- Le renforcement de l'offre de formation prévoit le développement des outils numériques pour créer une dynamique de formation élargie, ainsi qu'un environnement propice à l'autonomie des stagiaires dans leurs apprentissages afin de les rendre acteurs de leur parcours professionnel ;
- L'offre de services utilisera et développera également toutes les pédagogies actives avec l'utilisation des outils numériques, confortant la pertinence de l'offre de formation et de services de l'Etablissement dans un contexte en évolution.

Les mutations institutionnelles et démocratiques, mais aussi environnementales, sanitaires et sociales se croisent et se conjuguent, rendant les missions des agent.e.s et des collectivités plus complexes. Le besoin d'adaptation devient capital, et ces mutations appellent aujourd'hui des réponses innovantes.



**POUR EN SAVOIR PLUS, [CONSULTEZ LE PROJET](#)**



# ÉVÉNEMENTS

## L'exposition « des mots sur les maux » dans nos locaux

Composée de neuf portraits de femmes et d'hommes qui ont accepté de partager leur expérience du handicap non visible, l'exposition a été réalisée par Diversidées. Présentée dans le cadre des actions portées par le CDG Isère sur la question du handicap en partenariat avec le FIPHP, l'exposition a été accueillie, du 31 octobre au 3 novembre 2016, dans les locaux de la délégation de Rhône-Alpes Grenoble.



**PARTICIPATION**  
Challenge mobilité  
Rhône-alpes

9 JUN 2016

**AU TRAVAIL J'Y VAIS AUTREMENT**

6<sup>ème</sup> Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes



## 1<sup>ère</sup> participation de la délégation au challenge mobilité

Dans le cadre des actions du plan de déplacement de l'établissement (PDE), la délégation de Rhône-Alpes Grenoble a participé le 9 juin 2016 à cette initiative impulsée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



## La lutte contre le moustique-tigre

Six panneaux d'exposition étaient présentés, en appui à l'action « Sensibilisation à la présence du moustique-tigre » qui a réuni, les 25 et 26 avril 2016, 18 stagiaires issu.e.s de l'interrégion Sud-Est.



---

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DÉLÉGATION DE RHÔNE-ALPES GRENOBLE  
440, RUE DES UNIVERSITÉS CS 50051 38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX  
T : 04 76 15 01 00 – F : 04 76 51 16 05  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

---